

PROGRAMME DE LA FORMATION

Diagnostic de Performance Énergétique mention



Objectif : Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour réaliser des diagnostics de performance énergétique dans le respect de la réglementation en vigueur, et être capable de produire des rapports DPE pour tous types de bâtiments, y compris ceux à usage tertiaire, industriel, ou collectif.

THÉMATIQUES



Durée :

3 jours soit 21 heures
1 journée théorique - 1 journée pratique - 1 journée terrain

Conformément à l'arrêté du 20 juillet 2023

- Contexte/Enjeux
- Textes réglementaires
- Modèles de rapport : Local autre habitation; Public; Centre commercial
- Méthodes DPE : 3CL Immeuble complet; Relevé de consommation Local autre habitation; Centre Commercial; Affichage; Neuf
- Surfaces utiles/Thermiques
- Modes de constructions Industriel/Collectifs/Tertiaires
- Modes de ventilation CTA/Humidité/Diagramme de Mollier/Boucle eau Glacé/Légionnelle/loi d'eau
- Chauffage, refroidissement
- Chauffage collectif : Régime; Registre; Equipements; Bouclage; Traçage
- Pilotage, GTC, Robinets thermo, programmeurs, Sondes
- ECS
- Menuiseries/Apports solaires
- Eclairage pro/industriel

VALIDATION DU MODULE

- QCM de questions notées sur 20. La note minimale est de 10/20.
- Une fois l'examen réussi, une Attestation Individuelle de Fin de Formation est délivrée.
- Rattrapage possible.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support et outils diagnostics
- Techniques Supports Pédagogiques papier ou USB.
- Cours sur vidéo projecteur
- Service extranet